

0021823W
ACADEMIE D'AMIENS
COLLEGE HENRI MARTIN
1 RUE GABRIEL GIRODON
02100 ST QUENTIN
Tel : 0323063838

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/01/2021

Réuni le : 08/02/2021

Sous la présidence de : Jacques Tabary

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2021

Numéro de la DBM : 2

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM n°1 pour information

DBM n° 2 pour vote

BOP 141

BOP 230

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0